



Ad. E.

Me Ann Bigué, Ad. E.
Lavery, De Billy s.e.n.c.r.l.
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

Me Ann Bigué est associée du cabinet et exerce dans les domaines du droit administratif, constitutionnel et réglementaire, plus particulièrement en droit autochtone et en droit des ressources naturelles et de l'énergie.

CONTRIBUTION

Me Bigué a été très active auprès de la division du Québec de l'Association du Barreau canadien et de plusieurs associations, notamment, la U.S. Energy Bar Association, l'Association de l'exploration minière du Québec et la Canadian Aboriginal Minerals Association. ● Elle a apporté un soutien juridique de première ligne dans le cadre de la réglementation des premières exportations d'électricité d'Hydro-Québec aux États-Unis et de l'expansion du gaz naturel au Québec. ● Elle a participé à la négociation d'accords importants sur des revendications territoriales et d'ententes entre des communautés autochtones et des entreprises du secteur des ressources naturelles, facilitant ainsi la mise en œuvre de projets majeurs. ● Elle a été membre, représentant le Barreau du Québec, du Comité consultatif du ministre de la Justice sur les nominations à la magistrature fédérale (2004-2006).

RAYONNEMENT

Elle est reconnue au répertoire *Canadian Legal Lexpert Directory* comme chef de file en droit autochtone. Elle figure également dans le répertoire *Best Lawyers in Canada* dans le domaine du droit de la réglementation de l'énergie et dans le répertoire canadien *Femmes de Tête /Women in the Lead*. Elle est membre du Conseil d'administration de l'Association des diplômés de l'Université de Montréal et membre du Conseil des gouverneurs de l'Association Pipeline.